

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Octobre 2023

237x23

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION MUNICIPALE A L'ASSOCIATION ELA EXERCICE 2023

Dans le cadre de sa politique sportive et de lien social, la Ville a souhaité apporter son soutien au mouvement sportif contribuant à ce développement.

Vu le projet d'activité présenté par l'association **ELA** relatif au dossier de demande de subvention 2023.

Considérant que l'association ELA, légalement déclarée, exerce une activité d'intérêt général sur la commune par ses actions, il est proposé de lui attribuer une subvention de 500,00 €, au titre de l'année 2023.

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Nom de l'association : **ÉLA**

représentée par sa présidente : Madame Nadia CERISE

Objet statutaire : Met tes baskets et bat la maladie

Siège : 2 rue Mi les Vignes 54520 Laxou

SIRET n° : 387 955 917 00035

Vu l'avis favorable de la commission Animation du territoire en date du 17 Octobre 2023,

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu cet exposé :

- PRÉCISE que l'association **ÉLA** remplit les conditions légales au titre de la loi 1901,
- DÉCIDE de lui attribuer une subvention de 500,00 € au titre de l'année 2023.
- PRÉCISE que les crédits ont été prévus au Budget.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL